

Les 5 et 6 octobre Yannick Douaud Président du Club Canin d'Aspres sur Buech et responsable des chiens de sauvetage à la Société Centrale Canine accompagné de son secrétaire Camille Vachet Président du club de Villarlurin, organisaient un stage concernant le nouveau règlement international de chiens de sauvetage. Règlement qui doit être mis en place en France début 2013.

Le 5 à 9 heures, accueil des participants dans la salle de la fête d'Aspres sur buech, prêtée gracieusement par la Mairie d'Aspres.

Après un bon café et durant toute la matinée, Yannick et Camille présentaient d'une façon générale le règlement avec les changements apportés.

Entre autre informations données, les prochains championnats du monde auront lieu en 2014 à Turin en Italie. Par contre il n'y aura pas de championnat de France ni en 2013 ni en 2014.

Ils ont insisté sur un point qui à l'avenir devra être bien suivi, c'est la présentation au juge.

Le test de qualification devenant plus dur, il a été créé un brevet typiquement Français, qui se passera après le CSAU (qui lui est le premier pas à franchir pour faire des concours). Ce brevet permettra aux personnes intéressées de découvrir la compétition de sauvetage, Décombres, Eau, Pistage, Surface et Avalanche. Un point important, l'épreuve de recherche sera commune en brevet et Test de qualification. Un rappel, le chien pourra passer le brevet à 12 mois et le test de qualification à 14 mois.

En test de qualification la suite en laisse sera la même que pour le A et B. Par contre pour le brevet la suite en laisse sera celle du T.Q. actuel.

Une nouveauté au cours du porter remettre en test de qualification, le maître peut accompagner la personne qui porte son chien et parler à l'animal pour le calmer sans le toucher.

En ce qui concerne le test de qualification en pistage, peu de changements.

Par contre en test de qualification surface, le juge contrôlera d'une façon accrue l'intensité du travail du chien ainsi que sa maniabilité.

Après le repas, travail d'obéissance et de dextérité suivi par Camille Vachet et recherche suivie par Yannick Douaud. Ceci afin que tout le monde ait une vue d'ensemble des différentes épreuves avec les nouveautés apportées.

Le soir un repas était organisé dans la salle des fêtes.

Le 6 au matin reprise des cours théoriques. Cette fois-ci le cours portait sur les échelons A et B, toutes disciplines confondues.

Un changement très important en échelon A et B, est que le concurrent doit présenter sa technique de recherche. Par contre, tout au long de l'épreuve, le concurrent pourra changer sa technique en fonction de ce qu'il rencontrera comme difficulté ou autre mais devra en avvertir le juge à chacun de ces changements. Une autre nouvelle, création de la discipline de sauvetage à l'eau.

En fin de séance, Yannick et Camille nous ont donné plus de précisions sur le brevet qui lui ne pourra être présenté qu'une seule fois. Le concurrent choisira la discipline qui lui semblera la meilleure pour lui et présentera le brevet. En cas d'échec, il ne pourra recommencer. Par contre il pourra ensuite se présenter au test de qualification qu'il voudra ;

L'après midi retour au terrain afin de continuer la pratique.

Vers 16h30 retour à la salle des fêtes afin de clore ce weekend riche en informations en partageant comme de coutume le verre de l'amitié.

Et maintenant, à tous de digérer toutes ces nouveautés mais Yannick et Camille ont bien insisté sur le fait que chacun pourra les contacter pour plus d'informations. Et chacun pourra se rendre chez eux pour travailler ce nouveau règlement.